

# Observatoire Régional de la Famille

*Union Départementale  
des Associations Familiales du Bas-Rhin*

*Union Nationale  
des Associations Familiales*

*Union Départementale  
des Associations Familiales du Haut-Rhin*

*Union Régionale  
des Associations Familiales d'Alsace*

*En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, la Mutualité Sociale Agricole Alsace*

## **Résultats de l'enquête** "La famille et les nouveaux outils de communication: Internet et le téléphone portable"

**Enquête réalisée de février à juin 2002**

*Document rédigé pour l'observatoire régional de la famille  
par Emilie Nartz, stagiaire DESS démographie et Isabelle Stoffel,  
animatrice de l'observatoire, relu par Elisa Terrier, chargée de mission*

**Union départementale des associations Familiales du Bas-Rhin**  
19-21 rue Faubourg National BP 62  
67067 Strasbourg cedex

**Téléphone 03 88 52 89 89 - Fax 03 88 75 72 24**

**Site internet: [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com)**

**Mail: [istoffel@unaf.fr](mailto:istoffel@unaf.fr)**

# **SOMMAIRE**

## **Remerciements**

## **Présentation de l'observatoire régional de la famille**

## **Introduction à l'enquête**

### **Partie A: Description des répondants à l'enquête**

- A.1. Généralités
- A.2. Selon le secteur de résidence
- A.3. Selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

### **Partie B: Quels usages ont les familles des nouveaux moyens de communication?**

#### **B.1. Internet , un nouveau moyen de communication en plein développement**

- B.1.1. Les cadres et les familles de deux enfants sont les plus gros utilisateurs
- B.1.2. Le lieu de connexion préféré des familles reste le domicile
- B.1.3. Les raisons de se connecter sont avant tout personnelles
- B.1.4. Une utilisation différenciée entre les adultes et les enfants
- B.1.5. Les familles alsaciennes ne sont pas des grands consommateurs d'Internet
- B.1.6. Internet: un moyen de communication encore élitiste

#### **B.2. Une plus grande utilisation du téléphone portable**

- B.2.1. Un moyen de communication plus accessible
- B.2.2. Les enfants, les rois des messages écrits
- B.2.3. Le téléphone portable, un moyen d'être toujours joignable

- B.2.4. La moitié des familles alsaciennes ne passent pas plus d'une heure par mois au téléphone  
B.2.5. Le téléphone portable peut-il réduire la fracture sociale?

**PARTIE C:  
Un impact sur la vie de famille**

- C.1. Internet : un besoin de contrôle parental, d'organisation et de discipline**  
**C.2. Le téléphone portable, un atout pour les relations parents-enfants**

**PARTIE D:  
Favoriser l'accès aux nouvelles technologies : des facteurs à prendre en compte**

- D.1. Le prix, un souci pour les familles alsaciennes**  
**D.2. Les sites administratifs et publics, un secteur à développer**

**Conclusion générale**

**Annexes**

**Bibliographie**

## Remerciements:

Nous tenons à remercier les étudiants de l'IUT de Gestion des Entreprises et des Administrations de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Il s'agit plus précisément de : Abbe Sophie, Chatel Virginie et Ehrmann Angélique. En effet, ils ont élaboré dans le cadre de leur projet tutoré, le questionnaire sur "la famille et les nouveaux outils de communication: internet et le téléphone portable" en collaboration avec le comité de pilotage de l'Observatoire Régional de la Famille.

Ainsi que l'ensemble des membres du comité de pilotage de l'Observatoire Régional de la Famille:

- Martine Amrhein, UDAF 67
- Robert Bailly, UDAF 68
- Henri Bauer, président de l'UDAF du Bas-Rhin et de l'Observatoire régional de la famille
- Christine Benad, caisse d'allocations familiales (CAF 67)
- Jean Claude Fimbel, UDAF 67
- Anne-Marie Gars, URAF
- Christiane Goetz, MSA
- Christiane Kobel, UDAF 68
- Robert Gully, président de l'UDAF du Haut-Rhin
- Brigitte Meyer, CAF 68
- Florent Steeg, directeur de l'UDAF 68
- Etienne Stein, UDAF 68
- Isabelle Stoffel, animatrice de l'observatoire
- Elisa Terrier, chargée de mission UDAF 67
- Joseph Weber, président URAF

Et tout particulièrement Anne-Marie Gars, secrétaire de l'URAF pour sa contribution à la saisie des données ainsi qu'Emilie Nartz, stagiaire en DESS de démographie, pour l'analyse et la rédaction du rapport.

## Présentation de l'observatoire de la famille

Les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (Unions départementales des Associations Familiales) sont des associations de droit local reconnue d'utilité publique.

Conformément à l'ordonnance du 3 mars 1945 et à la loi du 11 juillet 1975, les UDAF en relation avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont habilitées à donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions concernant les familles, à les représenter et à gérer tout service d'intérêt familial.

En 1999, les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont souhaité avec l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales) mettre en place un Observatoire Régional de la Famille. L'Observatoire est un outil qui œuvre dans le sens de la politique familiale : faire remonter les besoins des familles et ceci afin de remplir au mieux la mission institutionnelle des UDAF : représenter les familles.

(Pour plus de renseignements, consulter la lettre numéro 1 de l'Observatoire ou le site internet [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com))

### *Objectifs*

L'Observatoire a pour mission d'apporter des éléments de connaissance et des pistes de réflexion et d'action.

Pour cela, les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et l'URAF ont associé les CAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la MSA; elles collaborent au choix des sujets d'enquêtes, participent à leur élaboration et à leur analyse.

L'observatoire régional de la famille souhaite ensuite entrer en débat avec les partenaires sociaux et institutions concernés par les problèmes soulevés lors des enquêtes. C'est pourquoi les résultats des enquêtes sont largement diffusés.

C'est l'UDAF du Bas-Rhin qui est le maître d'œuvre de l'observatoire de la famille. La coordination est assurée par l'animatrice du centre de ressources

A ce jour, plusieurs enquêtes ont été menées par l'Observatoire Régional de la Famille:

-Une première enquête sur le thème "des transports et des déplacements" a été réalisée fin 1999.

-une seconde enquête " menée en mai 2001 sur le thème "vous et la vie de votre commune"

Les résultats sont disponibles sur simple demande ou consultable sur le site internet de l'UDAF du Bas-Rhin: [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com)

Les réflexions qui suivent concernent la dernière enquête réalisée de février à juin 2002 sur la famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable ».

En avril 2003, l'enquête sur le thème de "l'autonomie des jeunes de 16-30 ans" est lancée. Le questionnaire est disponible sur simple demande ou sur le site internet. Les résultats seront disponible fin 2003.

### ***Méthodologie :***

Les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que l'URAF ont travaillé en collaboration avec l'INSEE Alsace qui a élaboré un échantillon de 600 familles (300 pour le Bas-Rhin et 300 pour le Haut-Rhin). L'INSEE s'est appuyé sur le recensement de la population datant de 1990 pour élaborer notre panel.

Cet échantillon a pour caractéristique d'être représentatif de la population alsacienne.

Aussi, il a fallu tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques combinées entre elles comme, le type et la taille de la famille (familles monoparentales ou non, familles avec couple marié ou non, sans enfant, un enfant, deux enfants, trois enfants et plus), la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et l'âge de cette personne.

Ces familles sont ventilées sur des secteurs géographiques prédéfinis par l'INSEE .

Pour la constitution du panel il a été fait appel aux différentes associations familiales aux CAF, aux différents réseau associatifs, aux mairies, pour la recherche des personnes volontaires. Il reste encore largement incomplet.

Les personnes sont interrogées par écrit. Ce courrier est constitué du questionnaire, d'une lettre d'accompagnement qui renseigne les personnes sur les objectifs de l'enquête et une enveloppe "T". Les réponses sont donc anonymes et gratuites.

### **Avertissement:**

Normalement, le traitement de l'enquête devrait se faire au niveau départemental avec une pondération attribuée à chaque département pour obtenir des résultats régionaux. Par manque de réponses dans le département du Bas-Rhin, le traitement s'est fait régionalement sans pondération.

Nos panels étant incomplets, cette troisième enquête ne peut pas prétendre avoir une valeur scientifique. Elle donne des résultats à titre indicatif.

Aussi, il ne nous a pas été possible de faire certains croisements ou d'exploiter certaines questions de notre enquête.

## **INTRODUCTION à l'enquête "La famille et les nouveaux outils de communication: internet et le téléphone portable"**

L'enquête "la famille et les nouveaux outils de communication: Internet et le téléphone portable" a plusieurs objectifs. Il s'agit :

- de mieux connaître la perception d'Internet et du téléphone portable
- de mieux connaître l'utilisation d'Internet et du téléphone portable
- et d'évaluer les conséquences sur la vie familiale.

Elle a été réalisée de février à juin 2002

Elle se présente en six parties (voir annexe questionnaire):

1. La signalétique permettant de mieux connaître les répondants
2. Une partie concernant les utilisateurs d'Internet
  - qui l'utilise dans la famille, où et pour quelles utilisations?
  - regard sur Internet et les services publics
  - les conséquences au sein de la famille
3. Une partie concernant les non utilisateurs d'Internet
  - les représentations sur l'outil et son utilisation
4. Une partie concernant les utilisateurs du téléphone portable
  - qui l'utilise dans la famille, où et pour quelles utilisations?
  - les conséquences au sein de la famille
5. Une partie concernant les non utilisateurs du téléphone portable
  - les représentations sur l'outil et son utilisation
6. Une partie concernant l'avenir de ces outils

L'intérêt étant de pouvoir faire des croisements entre les caractéristiques des répondants et les réponses apportées.

Cette troisième enquête a été diffusée auprès des familles du panel. Une diffusion plus large s'est faite par l'intermédiaire des associations familiales et la mise à disposition des questionnaires dans les CAF du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Les éléments de connaissances dégagés par les résultats de cette enquête permettront d'aller à la rencontre des différents fournisseurs d'accès ainsi que les services publics afin de leur soumettre les besoins et souhaits des familles.

## ***PARTIE A:***

### ***Description des répondan***



Par rapport au panel initial, le nombre de réponses est insuffisants (Cf. annexe : situation du panel lors du traitement des enquêtes). Certaines familles sont sous représentées ou sur représentées. Au total, seules 209 familles pour le Bas-Rhin et 150 familles pour le Haut-Rhin ont répondu.

## A.1. Généralités

### Age

La répartition selon l'âge se fait de la façon suivante:

Age	% des répondants
15-29 ans	5 %
30-49 ans	<b>56 %</b>
50-65 ans	31 %
65 ans et plus	<b>8 %</b>

On note une forte proportion (56%) de personnes âgées de 30 à 49 ans alors que les personnes de plus de 65 ans ne sont représentées qu'à 8%. Ces chiffres ne sont malheureusement pas comparable avec des données nationales dont les tranches d'âge sont différentes.

### La famille

Situation familiale	Répartition des répondants
Célibataires	5%
Couples monoparentaux	3%
Couples (mariés ou non)	86%
Autres (veuvage, séparation, divorce)	7%
Nombre d'enfants	
0 enfant	25%
1 enfant	14%
2 enfants	36%
3 enfants et plus	25%
Âge des enfants	
- de 6 ans	26%
de 7 à 12 ans	45%
de 13 à 18 ans	43%
+ de 18 ans	40%

Parmi les répondants nous retrouvons 5% de célibataires, 86% de couples (mariés ou non), 3% de familles monoparentales et 7% 'autres (veuvage, séparation, divorce).

25% de ses familles sont sans enfants vivant à domicile, autant ont 3 enfants et plus mais les familles avec 2 enfants sont majoritaires avec 36%.

Pour ce qui est de l'âge des enfants, 40% ont des enfants de plus de 18 ans, 43% des enfants de 13 à 18 ans, 45% de 7 à 12 ans et seulement 26% des enfants de moins de 6 ans.

## A.2. Selon le secteur de résidence

La répartition selon le secteur de résidence se fait comme suit:

Secteur de résidence	% demandé par le panel	% ayant effectivement répondu
Mulhouse	21 %	10 %
Strasbourg	13 %	11 %
Colmar	9 %	11 %
Zones rurales: Bas-Rhin	38%	48 %
Zones rurales: Haut-Rhin	19 %	21 %

Malgré un nombre de réponse inférieur aux exigences du panel on observe tout de même une adéquation en proportion. Effectivement les pourcentages pour les secteurs de résidence de Strasbourg, de Colmar et des zones rurales du Haut-Rhin sont représentatifs. Par contre, le secteur de Mulhouse est largement sous représenté alors que les zones rurales du Bas-Rhin sont sur représentées ce qui nous donne un pourcentage de communes de moins de 2000 habitants de 50%.

### A.3. Selon les catégories socioprofessionnelles (CSP)

La répartition selon les catégories socioprofessionnelles se fait de la façon suivante:

<b>CSP</b>	<b>%demandé par le panel</b>	<b>% ayant effectivement répondu</b>
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	5 %	3 %
Agriculteurs, exploitants agricole	1,5 %	4 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	<b>9</b>	<b>20</b>
Professions intermédiaires	16	18
employés	<b>11</b>	<b>25</b>
Ouvriers	<b>32</b>	<b>8</b>
Retraités, étudiants inactifs	26	21

On note donc pour cette enquête une forte sur-représentation des cadres. Par contre, pour les ouvriers et les employés ont une forte sous représentation. Ce constat doit nous rendre vigilant face à l'interprétation des résultats car ce facteur a beaucoup d'importance pour le thème de l'enquête..

Nous constatons des profils déficitaires : En effet, il nous manque des personnes de "15-29 ans" et plus de 65 ans, ainsi que "ouvriers" et "employés".

## Partie B

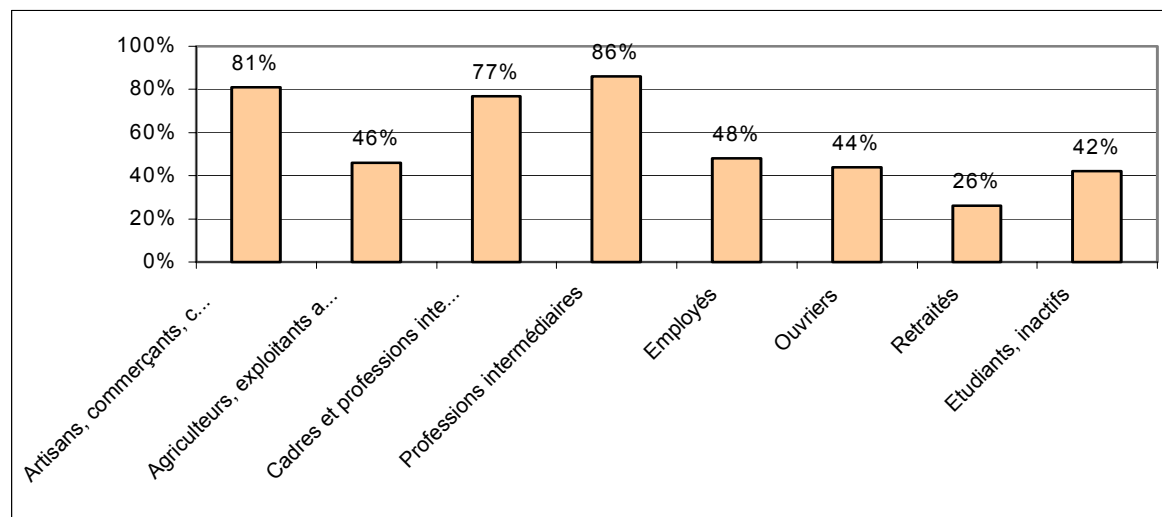
*Quels usages ont les familles des nouveaux moyens de communication ?*

## B.1. Internet, un nouveau moyen de communication en plein développement

### B.1.1. Les cadres et les familles de deux enfants sont les plus gros utilisateurs

Si 54 % des personnes qui ont répondu au questionnaire utilisent Internet, des disparités selon certains critères apparaissent. Les graphiques ci-dessous montrent l'influence de la catégorie socioprofessionnelle, de la taille de la commune, du sexe et de la taille de la famille, sur les utilisateurs d'Internet.

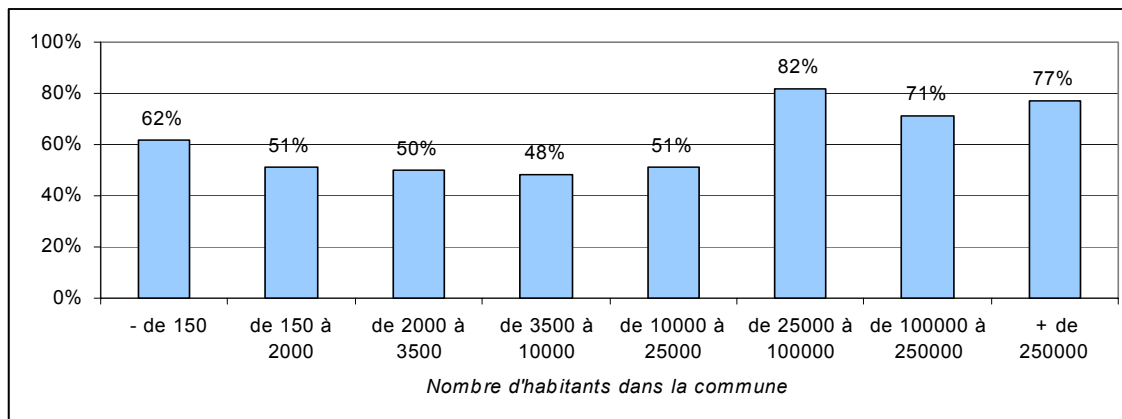
Graphique 1 : % de personnes qui ont répondu utiliser Internet, selon sa catégorie socioprofessionnelle



Plus de 70 % des cadres, des professions intermédiaires ainsi que des artisans et chefs d'entreprises utilisent Internet, contre environ 40 % des agriculteurs, des employés et des ouvriers.

(Source : Enquête de l' Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », , 2002)

Graphique 2 : % de personnes qui ont répondu utiliser Internet, selon la taille de la commune

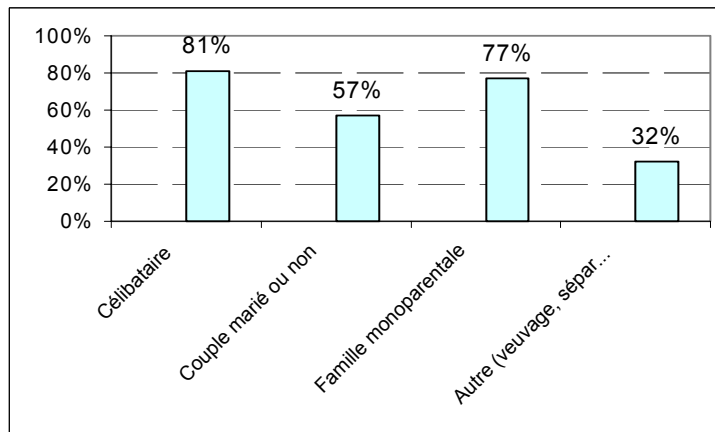
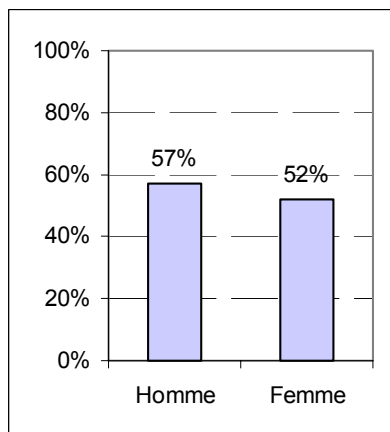


(Source : Enquête de l' Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Il apparaît très clairement que la proportion des familles qui utilisent Internet est nettement plus grande dans les communes de plus de 25 000 habitants.

Cela n'a rien d'étonnant puisque ce sont dans les grandes communes que vivent généralement les cadres.

Graphique 3 et 4 : % de personnes qui ont répondu utiliser Internet, selon le sexe puis selon la situation matrimoniale

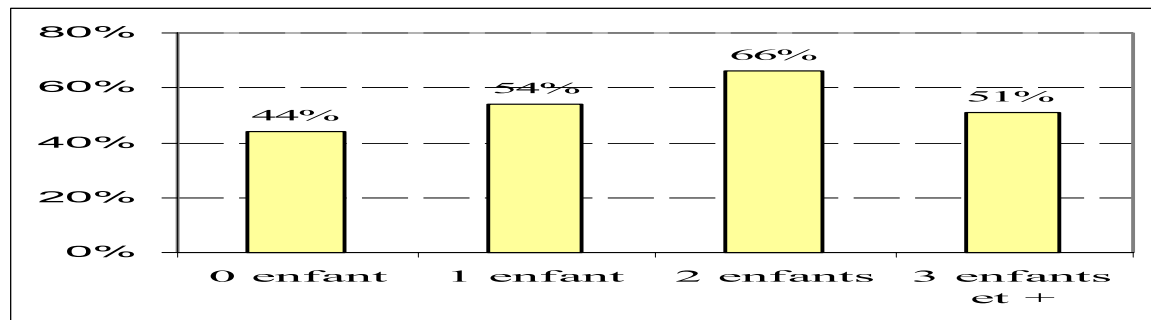


(Source : Enquête de l' Observatoire Régional de la Famille d'Alsace « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Selon les résultats de notre enquête, les hommes utilisent plus Internet que les femmes (57 % contre 52 %).

Si on s'intéresse à la situation matrimoniale, les plus grands utilisateurs sont les célibataires (81 %) ainsi que les personnes qui vivent dans une famille monoparentale (77 %).

Graphique 5 : % de personnes qui ont répondu utiliser Internet, selon le nombre d'enfants

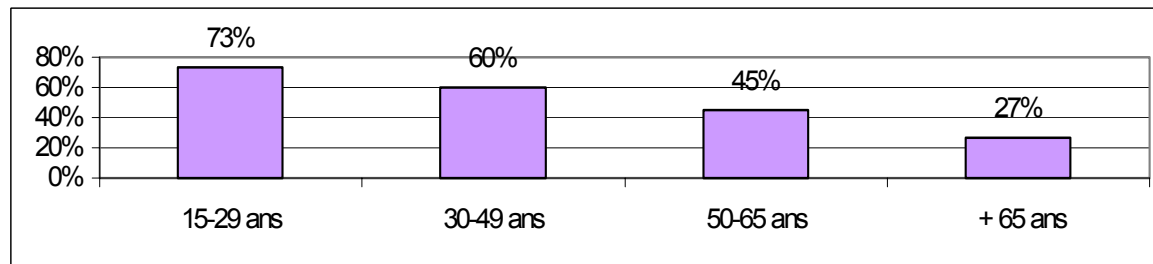


(Source : Enquête de l' Observatoire Régional de la Famille d'Alsace « *La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable* », 2002)

Les internautes vivent en plus grande majorité dans des familles de deux enfants (66 %).

Les enfants influencent-t-il la décision de s'équiper et d'utiliser Internet ?

Graphique 6 : % de personnes qui ont répondu utiliser Internet, selon son âge

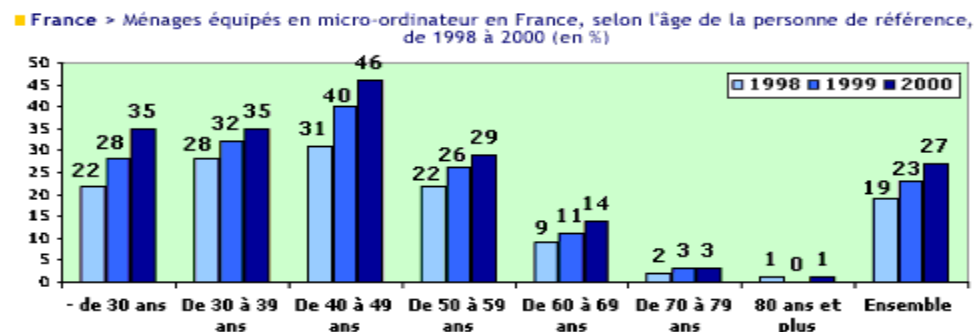


(Source : Enquête de l' Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « *La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable* », 2002)

On remarque également un effet d'âge. En effet, pour 100 répondants âgés de 15 à 29 ans, 73 utilisent Internet, alors qu'il n'y en a que 60 pour les 30-49 ans, 45 pour les 50-65 ans et 27 pour les plus de 65 ans.

De nombreuses études au niveau national, et notamment celle de l'INSEE ont déjà montré ce côté élitiste de l'usage d'internet. Cependant il semble intéressant de s'interroger sur l'équipement des familles en matière de micro-ordinateur car si le parc informatique a évolué de manière impressionnante en quelques années (Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisé par l'INSEE en mai 1999, sur 5 millions de micro-ordinateurs équipant les ménages en mai 1999, 1.5 millions ont été achetés en 1998 et 140 000 avant 1990), certaines variables semblent

là encore discriminantes. En effet, toutes chose égales par ailleurs, « les cadres et professions intellectuelles supérieures sont significativement plus équipés que les autres catégories en ordinateurs, tandis que les ouvriers et surtout les agriculteurs sont moins bien équipés en biens de hautes technologie ».



Source : INSEE, Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCVM), n°106, Mars 2001

Tableau 1 : Taux d'équipement en ordinateur des ménages en 1999

Taux d'équipement en ordinateur selon la CS		Taux d'équipement en ordinateur selon le type de famille	
Agriculteur	8%	Personne seule	11%
Artisans, commerçant, chef d'entr.	21%	Couple sans enfant	17%
<b>Cadres et prof. Intel. Sup.</b>	<b>50%</b>	Couple avec 1 enfant	33%
Professions intermédiaires	31%	<b>Couple avec 2 enfants ou +</b>	<b>44%</b>
Employés	19%	Famille monoparentale	25%
Ouvriers	13%	Autre	13%
Inactifs autres que retraités	25%		
Ensemble	23%	Ensemble	23%

(Source : «La percée du téléphone portable et d'Internet », INSEE Première n°700, février 2000)



### B.1.2. Le lieu de connexion préféré des familles reste le domicile.

Tableau 2 : Les lieux de connexion

Lieux de connexion:	Père	Mère	Enfant(s)
<b>Domicile</b>	<b>87%</b>	<b>81%</b>	<b>88%</b>
Travail	52%	35%	-
Ecole	-	-	40%
Autre	2%	2%	7%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace,  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Que ce soit pour les parents ou les enfants, le principal lieu de connexion reste le domicile. Pour ce qui est de l'utilisation d'Internet sur son lieu de travail, une fois encore les pourcentages varient selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, selon les résultats de notre enquête 52 % des hommes ont accès et se servent d'Internet au travail. Cela concerne majoritairement les cadres et les professions intellectuelles supérieures (72 %). Etant donnée que dans notre échantillon cette catégorie est surreprésentée, il est fort possible qu'en réalité le pourcentage des internautes sur leur lieu de travail soit légèrement plus faible. D'autre part, peu d'adultes se connectent ailleurs.

Pour les enfants, il semble nécessaire de préciser que si seulement 7 % d'entre eux se connectent hors du foyer parental et de l'école, cela concerne 30 % des enfants habitant dans la ville de Strasbourg. Cela s'explique par le développement dans les villes des cyberespaces et l'intérêt que portent les jeunes pour les jeux en réseaux. Et enfin l'école reste un lieu privilégié pour surfer, puisque cela concerne 40 % des enfants. Au vu des projets ministériels actuels il est fort probable que ce pourcentage augmente dans les années à venir. En effet, lors de *l'Université d'été de la communication à Hourtin*, le 28 août 2002, les grandes orientations en ce qui concerne les Technologies de l'Information et de la Communication TIC° ont été présentées. Pour l'enseignement, un plan stratégique national au développement des TIC va être élaboré.

Remarque : Certaines catégories sociales étant faiblement représentées dans notre échantillon, aucune comparaison n'est envisageable entre, par exemple, les cadres et les ouvriers... Néanmoins selon des enquêtes du CSA et de l'INSEE, il apparaît que les taux de connexion à domicile évoluent rapidement mais que les différences entre les catégories socioprofessionnelles persistent. Si en mai 1999 seulement 2 % des ouvriers contre 20 % des cadres étaient connectés à Internet à domicile, les pourcentages passent à environ 20 % pour les ouvriers et 50 % pour les cadres en 2001.

### B.1.3. Les raisons de se connecter sont avant tout personnelles

Tableau 3 : Les raisons de se connecter à Internet

Pour quelle raison vous connectez vous à Internet ?	
Pour des raisons personnelles	84%
Pour des raisons professionnelles	56%
Pour les loisirs des enfants	41%
Pour des raisons associatives	34%
Pour la scolarité des enfants	34%
Pour d'autres raisons	8%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace,  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », de, 2002)

D'après les résultats de notre enquête, les familles alsaciennes se connectent avant tout à Internet pour des raisons personnelles. Notons qu'au niveau national les personnes se connectent à domicile principalement pour cette même raison (Cf. Tableau 4 : Les raisons des français de se connecter à Internet). Nous avons vu précédemment que ce sont les cadres qui utilisent Internet sur leur lieu de travail. Il n'est alors pas étonnant de constater que si en moyenne 56 % des répondants se servent d'Internet pour des raisons professionnelles, cela concerne essentiellement les cadres (76 % d'entre eux).

11 % des femmes qui n'ont pas d'enfants ont tout de même répondu utiliser Internet pour les loisirs des enfants. Ce pourcentage s'élève à 49, pour les familles avec enfants, celui-ci augmentant avec le nombre d'enfants. Ce phénomène se retrouve pour les familles qui se connectent à Internet, pour la scolarité de leurs enfants. En effet, 27 % des familles avec un enfant sont concernés par cette raison, contre 45 % des familles de deux enfants et 51 % des familles avec au moins trois enfants. Notons également que ce sont également la moitié des familles ayant des enfants âgés entre 7 et 18 ans qui ont répondu cela.

Enfin, 29 % des femmes et 41 % des hommes ont déclaré qu'ils se connectaient à Internet pour des raisons associatives. Ce chiffre est tout de même à nuancer car il peut être biaisé par la méthode de collecte. En effet, nous avons vu en introduction que les répondants de cette enquête proviennent d'un panel. Hors certaines familles appartenant à ce dernier ont été trouvés par des partenaires ou des associations, donc par rapport à la famille alsacienne, le nombre de personnes s'intéressant à des causes associatives est certainement surestimé. Précisons tout de même qu'en Alsace, le milieu associatif reste fortement développé par rapport aux autres régions françaises.

Tableau 4 : Les raisons des français de se connecter à Internet

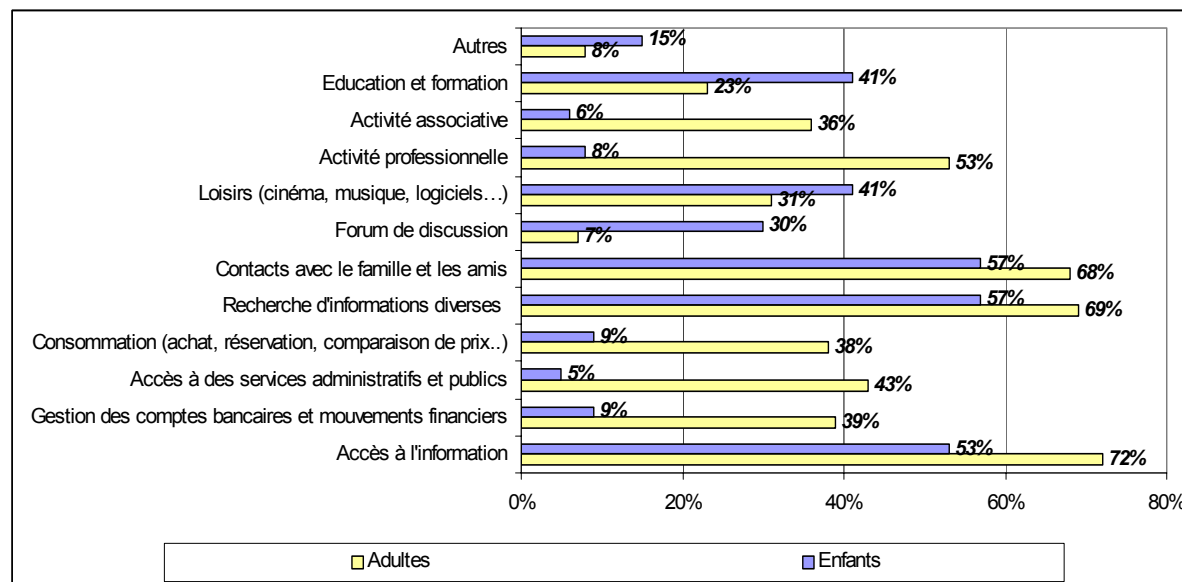
	Bureau	Ecole	Maison
Uniquement personnel	1,1%	0,4%	<b>62,9%</b>
Surtout, mais parfois professionnel/lié aux études	0,4%	0,4%	13,6%
Autant personnel que professionnel/ lié aux études	0,2%	3,6%	9,0%
Surtout professionnel/lié aux études, mais parfois personnel	9,5%	12,2%	10,3%
Professionnel / lié aux études uniquement	88,9%	83,4%	4,2%

(Source : « Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'Internet », INSEE Première n°850, juin 2002)

Au vu des résultats de ce tableau on remarque qu'utiliser Internet pour des raisons personnelles n'est pas un comportement atypique des familles alsaciennes. En effet, selon l'INSEE, 63 % des personnes qui utilisent un ordinateur à la maison, en ont un usage uniquement personnel.

#### B.1.4. Une utilisation différenciée entre les adultes et les enfants

Graphique 7 : Les utilisations d'Internet pour les enfants et pour les adultes



(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », de, 2002)

Rappelons tout d'abord que dans notre enquête, est défini comme enfant de la famille toute personne célibataire et qui n'a pas de conjoint ou d'enfants vivant dans le ménage, quel que soit son âge. Il peut donc être âgés de plus de 18 ans.

Les adultes se connectent majoritairement à Internet pour avoir accès à l'information, pour rechercher des informations diverses, pour contacter la famille ou les amis et enfin pour des activités professionnelles.

Dans un premier temps il convient de préciser que des nuances s'observent selon le sexe du répondant. Les hommes recherchent plus d'informations sur le réseau que les femmes, et inversement, les femmes utilisent plus Internet que les hommes pour des contacts avec la famille et les amis. Selon les résultats de notre enquête on remarque également que 36 % des familles sans enfants se servent d'Internet pour leurs activités professionnelles, contre 57 % des familles avec au moins un enfant.

Pour plus de la moitié des enfants, Internet est utilisé pour les contacts avec la famille et les amis, la recherche d'informations diverses et l'accès à l'information. Les catégories socioprofessionnelles des parents ont une influence. Si la recherche d'informations diverses et les contacts par mail concernent en moyenne 57 % des enfants, les pourcentages s'élève à 68 % et 74 % pour les enfants de cadres. Les proportions varient également en fonction de l'âge des enfants. En moyenne 53 % des enfants utilisent Internet pour avoir accès à l'information, dont 70 % des plus de 18 ans.

**L'analyse des résultats de l'enquête montre des divergences entre adultes et enfants.** Hormis pour surfer sur les forum de discussion (7 % des adultes contre 30 % des enfants), pour l'éducation et la formation (23 % des adultes contre 41 % des enfants) et pour d'autres raisons (8 % des adultes contre 15 % des enfants), les adultes utilisent proportionnellement plus Internet que les enfants. A noter tout de même que ce sont principalement les enfants âgés entre 13 et 18 ans qui discutent le plus sur des forums.

Une fois encore, ces principaux résultats ne divergent pas de ceux enregistrés par divers observatoires. Selon un sondage d'Ipsos Média, Internet est avant tout « une vaste source d'information » ainsi qu'un « moyen d'échange et d'information ». Les résultats de l'enquête sur « Internet et vous » de l'Observatoire de la Famille des Côtes d'Armor ont donné sensiblement les mêmes priorités : « les principales raisons de surfer sur la toile sont "le besoin d'information, de contacts" (59 %), "les contacts avec la famille ou les amis" (55 %) et "l'accès à des services" (54 %). "Le commerce à distance" (9 %) et "le télétravail à partir du domicile" (6 %) sont les deux services qui attirent le moins. »

### B.1.5. Les familles alsaciennes ne sont pas de grandes consommatrices d'Internet

D'après notre enquête, les familles alsaciennes ne sont pas de grandes consommatrices d'Internet.

Que ce soit la personne de référence, le conjoint ou les enfants, les temps mensuels de communications sont courts. Environ 52 % des adultes et 43 % des enfants sont connectés à Internet moins de 5 heures par mois et 20 % entre 5 et 10 heures. Seuls les cadres semblent surfer plus longtemps puisque 30 % estiment leur temps de connexion supérieur à 20 heures.

Tableau 5 : Estimation du temps de connexion

Temps de connexion mensuel	de la personne de référence	du conjoint	des enfants (temps cumulés)
<b>moins de 5 heures</b>	<b>50%</b>	<b>54%</b>	<b>43%</b>
de 5 à 10 heures	23%	21%	20%
de 10 à 20 heures	11%	12%	16%
de 20 à 30 heures	8%	5%	7%
plus de 30 heures	7%	4%	9%
ne sait pas	2%	3%	4%
Total	100%	100%	100%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », de, 2002)

A noter que selon une étude de Nielsen//NetRating, réalisées en octobre 2001, le temps moyen passé par les Français sur Internet est d'environ six heures par mois, avec un temps par session d'environ 30 minutes. Dans le département des Côtes d'Armor, selon l'enquête de l'Observatoire Départementale de la Famille, les costarmoriciens ont répondu en plus grand nombre être connecté entre 5 et 10 heures.

Les Alsaciens sont-ils réellement des consommateurs plus faibles d'Internet ou ont-ils sous-estimé leur temps de connexion ? Etant donnée que les personnes qui ont répondu à cette enquête appartiennent en grande majorité à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et comme nous l'avons vu, c'est également eux qui utilisent Internet sur leur lieu de travail, les temps de connexion à domicile peuvent être relativement faible.

### **B.1.6. Internet : un moyen de communication encore élitiste**

Il apparaît à travers cette présentation que toutes les familles alsaciennes n'ont pas encore accès à Internet. Les mieux équipés en ordinateur à domicile et par conséquent la majorité des consommateurs d'Internet appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des cadres. Ce nouveau moyen de communication qui s'est développé à une vitesse extraordinaire traduit une fois de plus une fracture sociale. Mais pour combien de temps ? Arriverons nous à combler ce fossé dans les années à venir ?

Si on s'intéresse aux non utilisateurs, seulement 42 % ont répondu vouloir s'équiper d'un ordinateur avec accès à Internet, dont 81 % des cadres et 72 % des professions intermédiaires. A l'inverse ce sont les trois-quarts des ouvriers et des retraités qui ne le souhaitent pas.

Plusieurs raisons apparaissent pour justifier le souhait de s'équiper. Si 51 % ont l'intention de s'y mettre et 48 % désirent vivre avec leur temps, 43 % pensent que les enfants en ont besoin et 42 % que cela devient indispensable.

Quand aux autres, 63 % ne voient pas l'utilité de s'équiper, 45 % ne s'y intéressent pas et trouvent cela trop cher.

Quoi qu'il en soit, s'ils devaient utiliser Internet se serait principalement pour :

- La recherche d'informations divers (72 %)
- Avoir accès aux actualités (62 %)
- Avoir accès à des services administratifs et publics (53 %)
- Les contacts avec la famille ou les amis (49 %)

Ces raisons sont très proches de celles des utilisateurs d'internet.

Quand aux enfants, cela serait pour :

- L'éducation et la formation (63 %)
- Avoir accès aux actualités (59 %)
- La recherche d'informations divers (54 %)
- Les loisirs (49 %)
- Les contacts avec la famille ou les amis (41 %)

L'UNAF a élaboré des propositions dans ce domaine lors des travaux du groupe « Familles et Pauvreté » créé en décembre 2000 par le ministère de la famille et de l'enfance, il préconise une solution. En effet pour Monique Sassier, directrice de l'UNAF, et Jean Pierre Quignaux, chargé des médias, des Nouvelles Technologies et des Politiques Familiales à l'UNAF, « l'accès des familles pauvres aux nouvelles technologies et à leur maîtrise doivent faire l'objet d'une réflexion prioritaire à moins que l'on accepte que cet écart s'accroisse encore et que se pérennisent des situations encore plus inégalitaires. » L'UNAF propose de prendre exemple sur certains pays comme les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne... qui ont imaginé « des mesures spécifiques en faveur des pauvres » basées sur la redistribution d'ordinateurs d'occasion, de

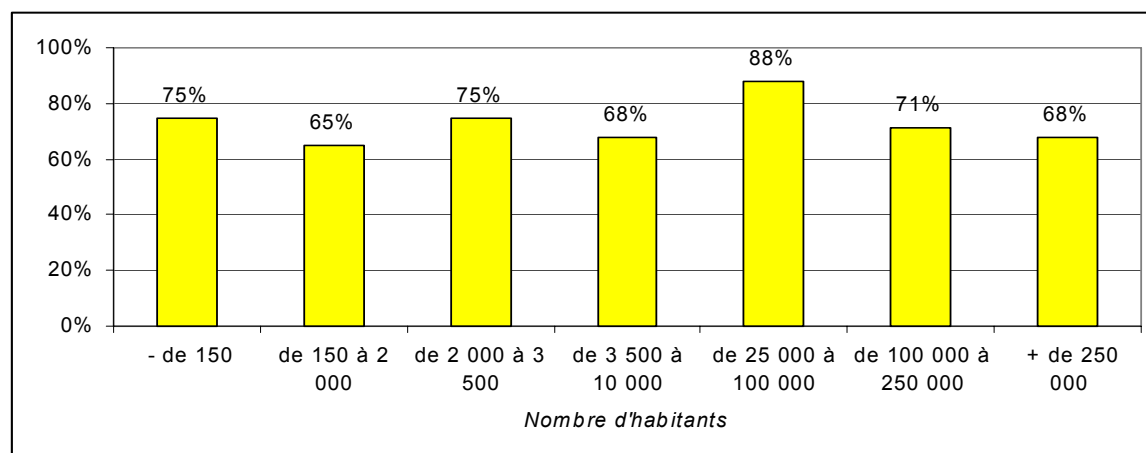
formations, d'allocation Internet... On pourrait créer en France « un brevet d'Internaute Confirmé que toute personne de 16 à 80 ans devrait être en mesure de pouvoir passer gratuitement dans les établissements publics ou dans les entreprises. Cette formation qualifiante (ex : brevet de secourisme) ne devra pas porter uniquement sur la maîtrise technique de l'Internet. Elle devra tout autant porter sur la maîtrise intellectuelle de la nature de l'outil. »

## B.2. Une plus grande utilisation du téléphone portable

### B.2.1. Un moyen de communication plus accessible

Certes tout comme pour Internet, toutes les familles ne disposent pas encore d'un téléphone portable. Environ 68 % des personnes qui ont répondu aux questionnaires en utilisent un.

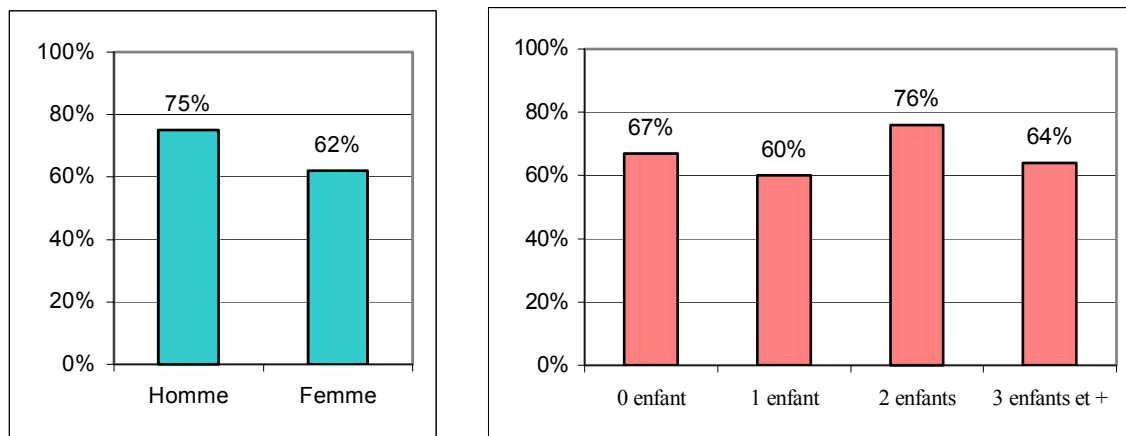
Graphique 8 : % d'utilisateurs selon la taille de la commune



(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace, « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », de, 2002)

Contrairement aux utilisateurs d'Internet, la taille de la commune n'a pas d'influence sur le fait de posséder un téléphone portable. Les villages étant aussi bien adaptés à l'utilisation de ce moyen de communication que les villes. Il apparaît que les familles habitant dans des communes de 25 000 à 100 000 habitants disposent en plus grand nombre un téléphone portable.

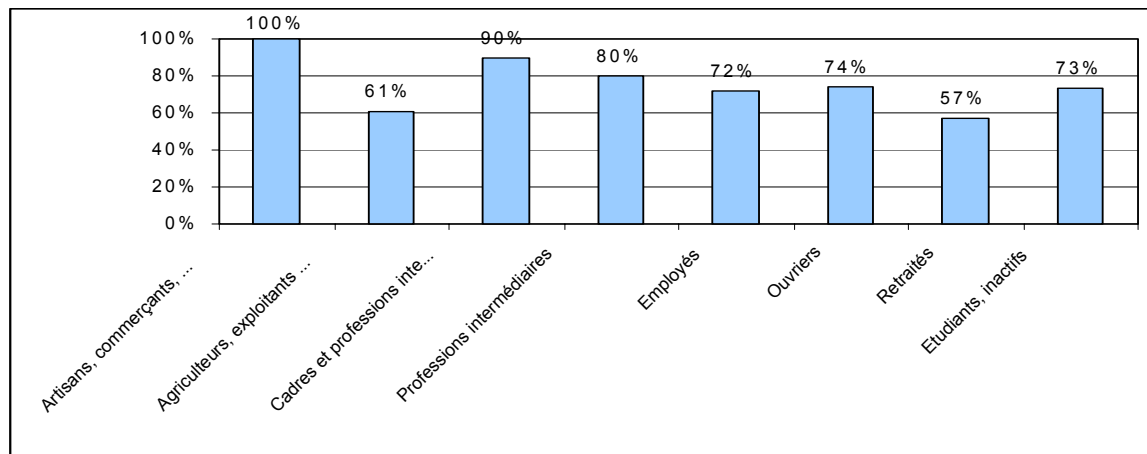
Graphique 9 et 10 : % d'utilisateurs, selon le sexe puis le nombre d'enfants



(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace « *La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable* », de, 2002)

On retrouve certains profils identiques entre les utilisateurs d'Internet et des téléphones portables. Dans les deux cas, ce sont plus les hommes et les familles de deux enfants qui ont accès à ces nouveaux moyens de communication. (75 % des hommes contre 62 % des femmes et 76 % des familles de deux enfants.)

Graphique 11 : % d'utilisateurs, selon la CS

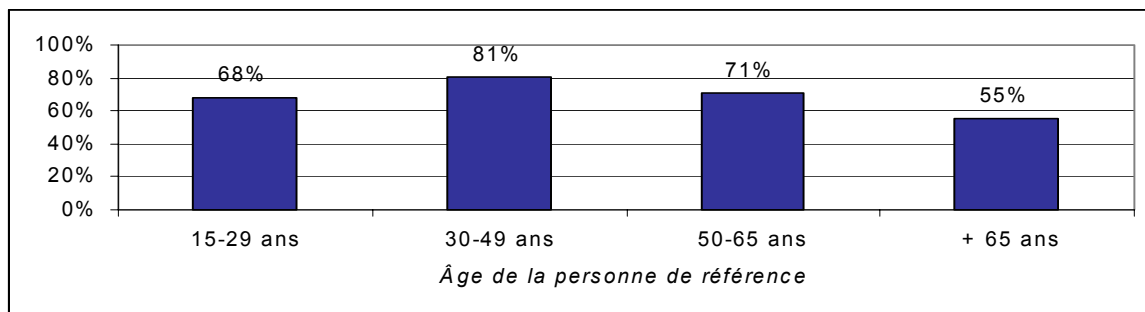


(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace « *La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable* », 2002)

Les différences sociales sont nettement moins marquées pour les utilisateurs du téléphone portable que pour les internautes. Néanmoins se sont les cadres (89%), les commerçants et chefs d'entreprise (100 %) ainsi que les personnes appartenant à la catégorie des professions intermédiaires (80 %) qui sont le mieux équipés en téléphonie mobile.



Graphique 12 : % d'utilisateurs, selon l'âge de la personne de référence

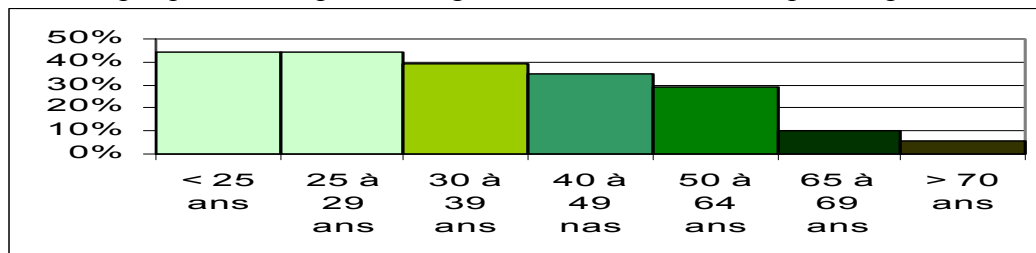


Mis à part pour les moins de 30 ans, le pourcentage d'utilisateurs diminue en fonction de l'âge, allant de 81 % pour les 30-49 ans à 55% pour les plus de 65 ans.

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace « La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Selon l'INSEE, les résultats au niveau national montrent une consommation en téléphonie portable plus faible, mais le profil des plus grand utilisateurs ne diffèrent que légèrement.

Graphique 13: l'impact de l'âge sur l'utilisation des téléphones portables en France



(Source : «La percée du téléphone portable et d'Internet », INSEE Première n°700, février 2000)

Tableau 6 : Taux d'équipement en téléphone portable des ménages en 1999

Taux d'équipement selon la CS		Taux d'équipement selon le type de famille	
<b>Agriculteur</b>	<b>13%</b>	Personne seule	18%
Artisans, commerçant, chef d'entr.	38%	Couple sans enfant	22%
Cadres et prof. Intel. Sup.	44%	<b>Couple avec 1 enfant</b>	<b>43%</b>
Professions intermédiaires	29%	Couple avec 2 enfants ou +	29%
Employés	25%	Famille monoparentale	32%
Ouvriers	22%	Autre	24%
Inactifs autres que retraités	29%		
<b>Ensemble</b>	<b>28%</b>	<b>Ensemble</b>	<b>28%</b>

(Source : «La percée du téléphone portable et d'Internet », INSEE Première n°700, février 2000)

### B.2.2. Les enfants, les rois des messages écrits

Tableau 7: Le domaine d'utilisation du téléphone portable

Domaine d'utilisation	du père	de la mère	de l'enfant
<b>Vie privée</b>	<b>81%</b>	<b>92%</b>	<b>83%</b>
Au travail	51%	22%	6%
pour des appels	76%	79%	76%
Pour Internet (WAP)	3%	1%	2%
<b>Pour des messages écrits</b>	<b>22%</b>	<b>22%</b>	<b>70%</b>
Pour des jeux	1%	2%	41%
Autres	1%	1%	5%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Quel que soit l'âge et la catégorie socioprofessionnelle, les pères de la famille utilisent principalement leur téléphone portable pour des appels d'ordre privé (81 %). 51 % des répondants s'en servent également dans leur travail. Cela concerne en majorité les cadres (66 %) et les employés (57 %), âgés entre 30 et 49 ans.

Les mères de la famille téléphonent plus pour des appels privés que les pères (92 %), mais en font nettement moins l'usage dans le cadre de leur travail (22 %). Aucune distinction par rapport à l'âge n'est observée dans ce cas.

Quant aux enfants, si 83 % disposent d'un téléphone pour des appels privés, 70 % communiquent également avec des messages écrits. Ceci s'explique par le moindre coût des SMS. Dans tous les cas, l'utilisation d'un téléphone portable concerne en grande majorité les enfants âgés de plus de 13 ans.

### B.2.3. Le téléphone portable, un moyen d'être toujours joignable

Tableau 8 : Les raisons d'achat du téléphone portable

Être joignable à tout moment	71%
Pouvoir communiquer à tout moment avec la famille	58%
Pas de téléphone fixe	5%
Raisons professionnelles	26%
On me l'a offert	21%
Autres raisons	5%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

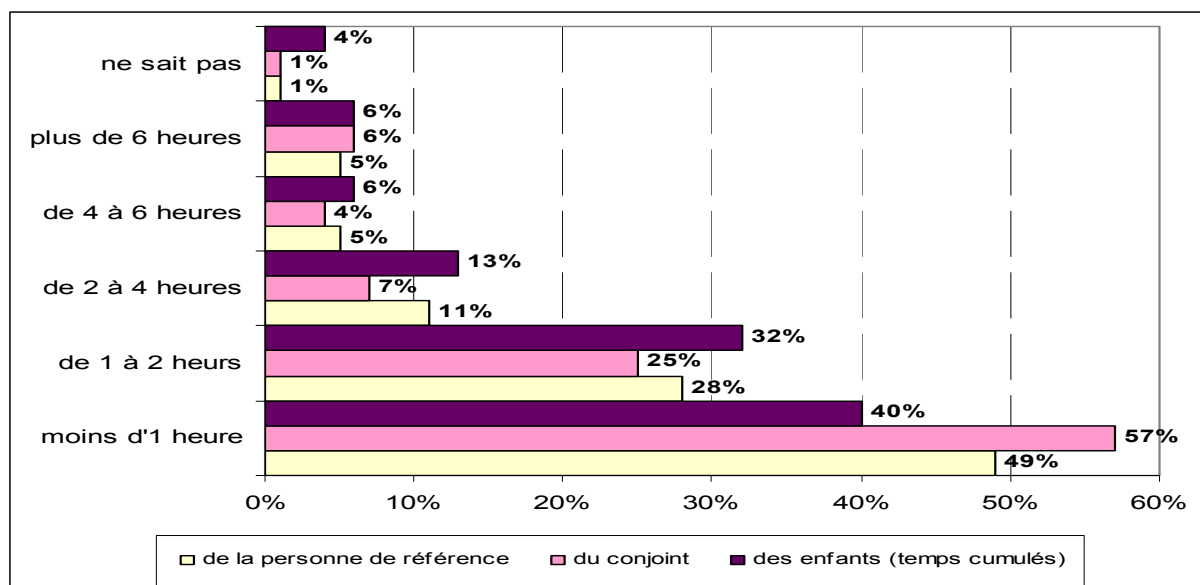
71 % des personnes interrogées ont acheté un téléphone pour être joignable à tout moment. Ce pourcentage varie de manière décroissante en fonction de l'âge (de 85 % pour les 15-29 ans à 56% pour les 65 ans et plus) ainsi que de la CS. Si 90 % des étudiants, des inactifs et des ouvriers ont justifié l'achat de leur téléphone pour cette raison, seulement environ 60 % des artisans, des agriculteurs et des cadres sont concernés.

Par contre quel que soit l'âge, environ 60 % des utilisateurs d'un téléphone portable justifient leur achat en disant pouvoir communiquer à tout moment avec la famille.

De plus, il est intéressant de remarquer que seulement 5 % des personnes disposent d'un téléphone portable car ils n'ont pas de téléphone fixe. Cela montre que le téléphone portable ne se substitue pas au téléphone fixe mais est un moyen de communication utilisé hors du domicile.

## B.2.4. La moitié des familles alsaciennes ne passent pas plus d'une heure par mois au téléphone

Graphique 14 : Le temps de communication mensuel des alsaciens



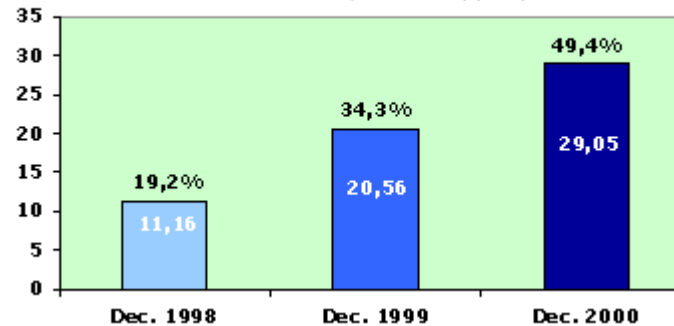
(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

De manière générale, que ce soit la personne de référence, le conjoint ou l'enfant, les temps de communication sont courts. En effet, à la question ; estimez votre temps de communication, la moitié des personnes ont répondu moins d'une heure et 28 % entre une et deux heures. Le temps de communication du conjoint est encore plus court car 57 % ont répondu moins d'une heure. Quant aux enfants, le temps de communication est principalement de moins de deux heures. Toutefois, on constate que les enfants uniques ont tendance à téléphoner plus longtemps que ceux qui ont au moins un frère ou une sœur. (46 % des enfants uniques téléphonent plus de deux heures).

## B.2.5. Le téléphone portable peut-il réduire la fracture sociale ?

Certes toutes les familles alsaciennes ne possèdent pas de téléphone portable. Mais au vu de l'évolution du marché de la téléphonie, il semble improbable que ce soit un objet réservé à certaines classes sociales, son coût étant nettement inférieur à l'installation d'Internet.

■ France > Nombre de clients de la téléphonie mobile en France (en millions) et taux de pénétration, de 1998 à 2000 (fin d'année) (en%)



Source : ART (Observatoire des Mobiles)

La nouveauté du téléphone portable à l'heure actuelle, bien plus utile encore que la possibilité d'écouter la radio ou de prendre des photos, est de pouvoir se connecter à Internet. Cela s'appelle le WAP. Selon notre enquête, peu de familles utilisent actuellement leurs téléphones pour cette fonction (2%) mais il est fort probable que cette proportion augmente et sans doute rapidement. Plus de familles et de toutes catégories sociales auront alors accès à Internet. Espérons alors que ces nouvelles technologies au lieu d'accentuer la fracture sociale, pourront au contraire la réduire.

Mais tout le monde ne souhaite pas s'équiper en téléphone portable. Les familles qui n'en possèdent pas approuvent tous de même que cela entraîne des inconvénients. Environ 80 % sont d'accord pour dire qu'elles ne peuvent pas être joignables en cas d'accident et qu'elles ne peuvent prévenir en cas d'accident ou de retard. 76 % pensent également que les communications d'un téléphone fixe vers un téléphone portable coûtent plus cher.

En réalité, les familles enquêtées n'utilisent pas de téléphone portable, pour trois raisons principalement. Tout d'abord car elles n'en voient pas l'utilité (61 %), ensuite car elles ne veulent pas être dérangées n'importe quand (58 %), et enfin car elles trouvent cela trop cher (36 % des familles sans enfant et 55 % des familles avec au moins un enfant). Par contre, seulement 4 % des familles n'ont pas de téléphone portable à cause de sa complexité d'utilisation.

Pour deux tiers des personnes, il y a des avantages à ne pas avoir de téléphone portable. Cela leur permet d'être plus tranquille (84 %), d'économiser de l'argent (79 %), de ne pas s'encombrer inutilement (70 %) et enfin, de ne pas devenir esclave des nouvelles technologies (64 %).

Au résultat il apparaît que seulement 8 % souhaiteraient s'en équiper, alors que 41 % n'en désirent pas et la moitié ne sait pas et a répondu, « peut être plus tard ».

Le téléphone portable n'est pas en réalité pour tous et ne le sera pas dans un avenir proche.

## **Partie C**

### ***Un impact sur la vie familiale***

## C.1. Internet et le contrôle parental

Tableau 9: Les conséquences d'utilisation d'Internet au sein de la famille

Internet nécessite de la discipline et de l'organisation	64%
On a renoué des contacts avec la famille ou les amis	50%
Internet est plus économique que le téléphone	58%
Internet nécessite un contrôle parental	73%
La ligne du téléphone reste occupée	68%
Le temps de communication au sein de la famille n'a pas diminué	69%
Les membres de la famille ne sont pas devenus dépendants	65%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

70 % des familles qui utilisent Internet moins de 5 heures et 56 % de celles qui l'utilisent plus de 5 heures, disent que le Web nécessite de la discipline et de l'organisation en plus d'un contrôle parental (pour 73 % des familles).

Internet a également permis à la moitié des familles de renouer des contacts avec d'autres membres de la famille ou des amis lointains. Internet étant pour 58 % des répondants plus économique que le téléphone.

Par contre pour 68 % des personnes l'inconvénient est que le téléphone reste occupé. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes qui ne se connectent très peu, les gros utilisateurs étant connectés par le câble ou l'ADSL.

### Le rapport des parents et des enfants à l'image

Jean Pierre Quignaux, chargé des médias, des Nouvelles Technologies et des Politiques Familiales à l'UNAF écrit un article à paraître en mai dans la revue « *Le Furet* », sur le rapport des enfants et des parents à l'image. Il explique principalement qu'« il y a vingt ans, l'environnement médiatique des enfants était encore simple et il n'était pas trop difficile pour les parents de le comprendre et donc de pouvoir “agir avec” ».

Seulement avec l'arrivée des nouvelles technologies et leur vitesse de développement, les parents sont dépassés et non pas eu le temps de se former. D'ailleurs, selon les résultats de notre enquête pour 33 % des familles alsaciennes utilisant Internet ce sont les enfants qui motivent toute la famille à se connecter. Et à la question : “ Comment vous êtes vous formé à l'utilisation d'Internet ? ”, 69 % ont répondu qu'ils avaient appris tout seul, 32 % dans le cadre de leur travail et 22 % par les enfants. Nous avons vu également dans la première partie qu'Internet n'est pas encore accessible à tous et reste encore élitiste. Mais ce n'est pas le cas à l'école. Tous les enfants d'une même classe, qu'ils soient fils ou filles d'agriculteurs, d'ouvriers ou des cadres, ont la même possibilité de se connecter à Internet. Les parents ne peuvent alors plus contrôler “les images” que regardent leurs enfants et s'inquiètent. D'autant que le domicile et l'école ne sont pas les seuls lieux de connexion possible, de plus en plus de cyberspaces sont créés, lieux fréquentés en grande majorité par des jeunes.

Les enfants peuvent donc avoir accès à toutes les images, toutes les informations et ce librement. « Le monde actuel n'est sans doute pas plus violent, ni plus inhumain, ni plus manipulateurs que celui d'autre fois mais, massivement médiatisé il fait désormais violence à la parentalité du fait de l'exposition brutale et multiforme des foyers à la diversité des visions du monde et des mises en spectacle de ses violences. C'est dans son intimité que le foyer familial est exposé au monde, à la complexité et la pluralité de ses représentations multimédia. »

Les parents en sont bien conscients car nous avons vu que pour 73 % des familles, Internet demande un contrôle parental. Est-ce réellement toujours possible ? Pour Jean Pierre Quignaux « C'est donc désormais la coresponsabilité des parents, des éducateurs et des professionnels des médias dans la construction et la socialisation de l'enfant qu'il faut mettre en perspective. Tout ou presque est à inventer : l'éducation critique des enfants et des adolescents à l'image et aux médias mais tout autant celle des parents, la formation des enseignants et des éducateurs aux sciences de l'information et de la communication, l'éthique et la déontologie des professionnels des médias au regard de leurs responsabilités sociétales, la recherche sur les phénomènes médiatiques... »

Le message est clair, certes Internet facilite les recherches, les contacts avec la famille et les amis, mais Internet n'est pas sans danger pour les familles. Le Collectif Interassociatif Enfance et Médias (CIEM) créé en 2002 à l'initiative de l'UNAF et de la ligue de l'enseignement a choisie une démarche de vigilance, de recherche et de dialogue.

Le CIEM est formé de plus de 16 associations nationales familiales, d'éducation populaire, de parents d'élèves, de syndicats d'enseignement, de chercheurs sur les médias et l'enfance... travaillant en réseau pour poser les questions de la protection des mineurs, de la violence, des atteintes à la dignité humaine, celle de l'éducation aux médias pour tous et des enjeux de sociétés liés à la culture de l'information et de la communication.



## Une implication des pouvoirs publics

Le 8 septembre 2001, le Conseil de l'Europe adoptait une recommandation sur l'autorégulation des cyber-contenus.

La pédo-pornographie s'étant développée grâce aux nouvelles technologies, les gouvernements ont dû mettre en place des cellules d'informations. En France, depuis novembre 2001, le site « [www.internet-mineurs.gouv.fr](http://www.internet-mineurs.gouv.fr) » a été ouvert afin de recueillir les plaintes d'internautes, de donner des conseils aux parents, aux enfants... Par exemple, il conseille aux parents d'utiliser Internet comme un outil familial pour que les enfants sentent leur présence, de laisser les enfants leur montrer comment ils surfent sur l'Internet : leurs sites préférés, ceux qui pourraient les intéresser..., d'éduquer les enfants à la prudence sur l'Internet comme de ne jamais donner d'informations personnelles, de ne pas répondre à un message choquant, de quitter rapidement le site qui les met mal à l'aise.....

Mais est-ce suffisant ? Dans d'autres pays comme aux Etats-Unis, des bénévoles apprennent aux enfants, dans les écoles, à décoder les nouveaux médias et à éviter les pièges. Ne devrions-nous pas en faire de même ?

### Educaunet, un outil éducatif à utiliser.

L'UDAF du Bas-Rhin est associée, en lien avec l'UNAF, à la mise en place d'un « programme européen d'éducation critique aux risques lié à l'usage d'Internet ». Ce programme est piloté par trois organismes : le Clemi (France), centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information du Ministère de l'Education Nationale, le Media Animation asbl Belgique), centre de ressources en éducation aux médias et au multimédia et le Gremis (Belgique), groupe de recherche en médiation des savoirs à l'université catholique de Louvain.

Educaunet (voir [www.educaunet.org](http://www.educaunet.org)) veut apprendre aux jeunes à naviguer en toute responsabilité sur Internet. Le programme fait le pari de former des enfants et des adolescents autonomes, critiques et responsables, capables d'apprécier les richesses de ce média, tout en percevant avec justesse ses écueils. Il a pour objectif de sensibiliser sur cette thématique les parents, les enseignants et les éducateurs à travers des actions d'information et de formation et grâce à un ensemble d'activités éducatives produites et validées dans sept pays d'Europe. C'est pourquoi Educaunet propose 26 activités qui s'adressent aux enfants de trois tranches d'âges (8-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans) et trois types de publics (scolaire, familiale et associatif). Pour le moment, il est en période d'expérimentation avant sa diffusion plus large. Les associations pourront alors l'utiliser pour développer des actions auprès de leur public plus large et membre respectifs. Les outils à usage scolaire sont testés à l'heure actuelle dans l'académie de Aix-Marseille.

## B.2. Le téléphone portable, un atout pour les relations parents enfants

Tous les nouveaux moyens de communication, aux yeux de la famille alsacienne, n'ont pas d'effets toujours négatifs sur les relations entre les enfants et les parents. Au contraire pour 89 % des personnes interrogées l'utilisation du téléphone portable est quelque chose de rassurant pour les parents, et ce quel que soit le nombre d'enfants. Pour 43 % ce moyen de communication a également rendu leurs enfants plus indépendants et facilite les relations parents enfants.

Seulement 26 % sont d'accord avec le fait que « Avec le téléphone portable, on ne prend plus le temps de discuter ». Il n'est pas n'ont plus source d'esclavage et n'empêche pas d'être tranquille (pour 68 % et 76 % des couples mariés). Et pour finir l'utilisation d'un téléphone portable entraîne un empiètement des activités professionnelles sur le temps familial pour seulement 28 % des enquêtés. Et notamment ce n'est pas le cas pour les couples mariés ou les familles ayant au moins un enfant.

Tableau 10: Les effets du téléphone portable

On ne prend plus le temps de discuter de façon approfondie au téléphone	26%
Cela facilite les relations parents enfants	43%
C'est rassurant pour les parents	89%
Cela change l'organisation familiale	61%
On ne peut plus passer un moment tranquille	20%
On ne peut plus s'en passer, on est devenu esclave	17%
Les activités professionnelles empiètent sur le temps familial	18%
Cela a rendu nos enfants plus indépendants	43%

(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

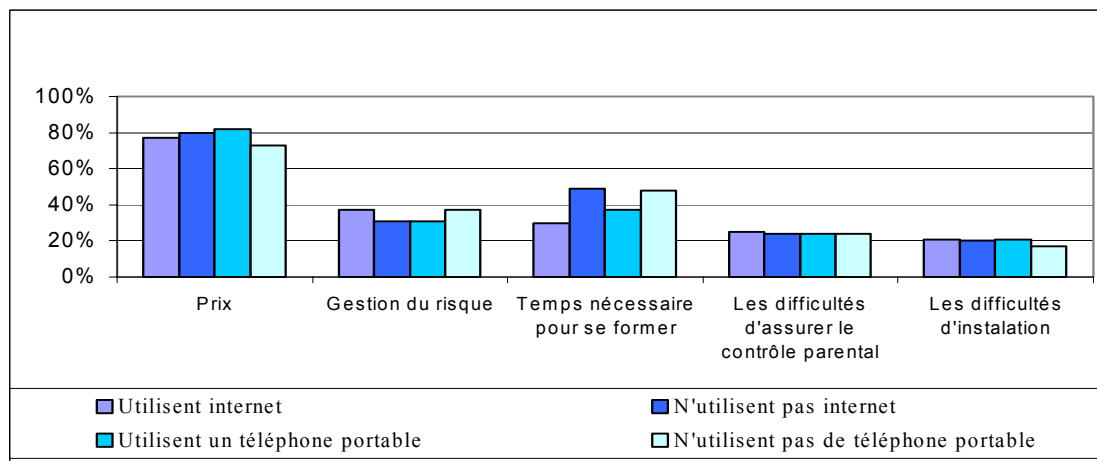
## **Partie D**

*Favoriser l'accès aux nouvelles technologies : des facteurs à prendre en compte*

## D.1. Le prix, un souci pour les familles alsaciennes

Il convient de s'interroger sur les aspirations dans l'avenir des familles alsaciennes en ce qui concerne l'usage d'Internet et du téléphone portable. Pour cela, nous avons demandé aux familles quels sont les obstacles à surmonter pour utiliser Internet et le téléphone portable et quels seraient leurs souhaits pour l'avenir.

Graphique 15 : Les obstacles à surmonter pour utiliser Internet et/ou le téléphone portable

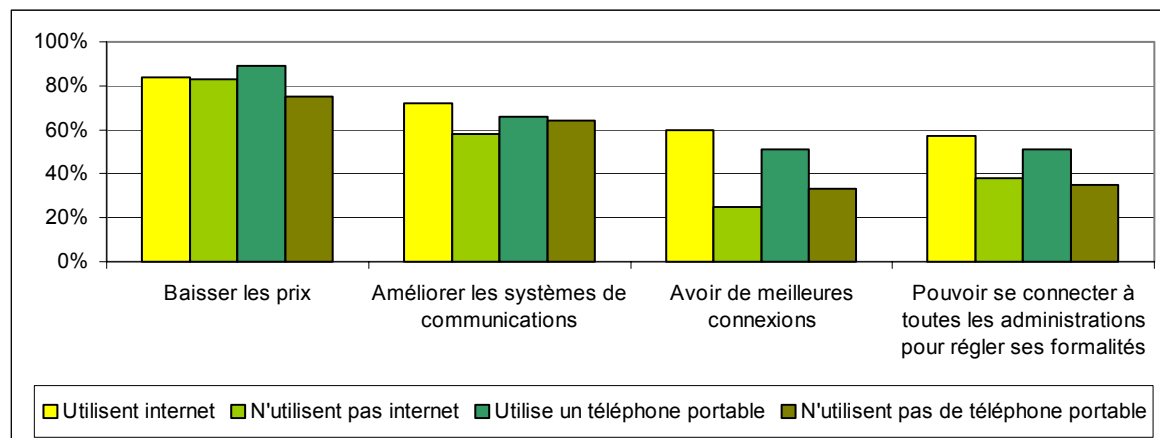


(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Selon notre enquête, il apparaît clairement que le principal problème des familles alsaciennes par rapport aux nouveaux moyens de communication est le prix (pour en moyenne 79 % des répondants). Ensuite vient le temps nécessaire à la formation. Dans ce cas là, plus que 40 % des répondants sont concernés et toutes choses égales par ailleurs il s'agit des personnes âgées (50 %) et des personnes veuves, séparés ou divorcés (76 %). Etonnement les difficultés d'assurer le contrôle parental n'est qu'un obstacle pour 23 % des familles (dont 39 % de celles qui ont au moins un enfant.) Pour finir si la gestion du risque est un problème pour 33 % des enquêtés, ce sont les 15-29 qui se sentent le plus concernés. (42%).

Il convient tout de même de préciser que hormis le temps nécessaire à la formation, les obstacles à surmonter dans l'avenir sont identiques pour les personnes qui utilisent déjà Internet ou le téléphone portable et celles qui ne l'utilisent pas.

Graphique 16: les souhaits des familles alsaciennes pour l'avenir



(Source : Enquête de l'Observatoire Régional de la Famille d'Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Etroitement liés aux obstacles que les familles ont encore par rapport à l'utilisation d'Internet et du téléphone portable à l'avenir, les principaux souhaits des familles alsaciennes sont bien évidemment de voir les prix baisser (cela concernent 84 % des répondants). 66 % des personnes (74 % des 30-49 ans et 74 % des familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans) aimeraient également que les systèmes de sécurité soit améliorés. Un peu moins que la moitié (46 %) voudraient pouvoir se connecter à toutes les administrations pour régler leurs formalités Et enfin 45 % aimerait avoir de meilleures connexions.

Le fait que le Conseil Régional ait décidé de mettre en place une infrastructure régionale de télécommunications à haut débit et donc de créer un réseau câblé de 800 Km qui reliera 30 villes d'Alsace, devrait favoriser cette connexion.

## D.2. Les sites administratifs et publics un secteur à développer et à faire connaître

Nous venons de voir que 46 % des familles alsaciennes souhaiteraient dans l'avenir pouvoir se connecter à toutes les administrations pour régler leurs formalités (Cf. Graphique 16) et ce qu'elles aient déjà ou non accès à Internet. Des solutions au niveau des ces administrations ont déjà été prises, mais sont-elles suffisantes ?

Selon un rapport du groupe de travail “Service à la famille et soutien à la parentalité” remis au ministère délégué à la famille, dans le cadre de la conférence de la famille 2003, il est souhaité que « tous les acteurs de la politique familiale (associations, collectivités locales, CAF...) s’engagent pour développer grâce aux technologies de l’information et de la communication de nouvelles formes de services et offrent aux familles des informations à la fois institutionnelles et pratiques. Pourtant, aucun site ne propose une information généraliste concernant les services et offrent aux familles des informations à la fois institutionnelles et pratiques. »

Certaines familles alsaciennes ont déclaré utiliser Internet pour ces services, mais cela ne concerne que la moitié des Internautes.

Tableau 11 : % de personnes qui utilisent Internet pour des services administratifs et publics :

		Temps de connexion :	
		- de 5 heures	+ de 5 heures
utilisent Internet pour les services administratifs et publics :	Oui	44%	58%
	Non	56%	42%

(Source : Enquête de l’Observatoire Régional de la Famille d’Alsace  
« La famille et les nouveaux outils de communication : Internet et le téléphone portable », 2002)

Les familles qui utilisent Internet pour les services administratifs et publics consultent principalement :

- Le site du gouvernement (54 %)
- Les transports comme le train, l’avion... (40 %)
- Les impôts (34 %)
- Mairie (26 %)
- CAF (26 % et 47 % des familles ayant au moins 3 enfants)

Pour 87 % des familles qui se connectent à Internet, consulter les sites administratifs donne l’avantage de ne pas être tenu à un horaire. En moyenne, 78 % des familles pensent que son utilisation dans les relations avec les administrations et les services publics leur évite de se déplacer. Seulement 56 % des personnes qui l’utilisent plus de 5 heures sont d’accord avec cela. Pour 74 % des personnes interrogées, c’est également un gain de temps et pour 60 % il y a alors moins de papier. Par contre pour 60 % des familles, toutes les formalités ne sont pas accessibles.

Ce sont principalement les familles qui utilisent Internet pour les services administratifs et publics qui ont donné leur avis à ces questions. En effet, 37 % de celles qui ne se connectent pas à ces sites sont sans opinion.

# *CONCLUSION*

*L'observatoire régional de la famille d'Alsace est le deuxième observatoire en France après celui des Côtes d'Armor à s'être intéressé à la perception et aux usages d'internet.*

*Cette enquête réalisée auprès de 359 familles alsaciennes en 2002 nous a permis également de mieux connaître l'utilisation du téléphone portable ainsi que d'évaluer les conséquences de ces deux outils sur la vie familiale.*

*41% des familles alsaciennes interrogées utilisent à la fois internet et le téléphone portable, 14% seulement internet, 28% seulement le portable et 17% ni l'un, ni l'autre.*

*On constate donc qu'internet n'est pas un outil aussi démocratisé que le téléphone portable.*

*L'originalité de notre enquête a été aussi de recueillir des éléments sur les pratiques des parents et des enfants ( cf pages...°)*

*Loin des discours alarmistes, on constate que les familles alsaciennes utilisatrices de ces outils en ont une vision plutôt positive quant à la vie de la famille alors que les non utilisateurs auraient une perception plus négative.*

*Même si l'utilisation de ces outils a aussi des contraintes pour les parents (contrôle parental, organisation et discipline), ils n'en sont pas moins un atout dans les relations parents-enfants. En effet, le téléphone portable rassure par exemple les parents d'ados.*

*Pour le mouvement familial représenté par l'URAF et les UDAF, l'information et l'accompagnement des familles sur les opportunités offertes par ces outils mais aussi leurs risques sont des enjeux de société.*

*-Il nous semble important de réduire la fracture sociale dans l'accès à ces outils, par une réduction des prix, par la mise en place d'outils plus accessibles (internet par le téléphone portable, par la télé) et pourquoi pas aussi par des mesures favorisant l'équipement des familles les plus modestes pour internet.*

*- Au delà des mesures nécessaires de protection de l'enfance, des logiciels de filtrage...,il est primordial d'aider les parents dans l'éducation des enfants aux usages de ces outils L'outil européen Educaunet auquel L'UDAF du Bas-Rhin a apporté sa contribution dans sa conception avec l'UNAF,nous semble un bon outil pour les parents utilisateurs ou pas d'internet. Sa diffusion est à favoriser.*

*- Les sites publics et administratifs en ligne ne sont utilisés que par la moitié des internautes interrogés en Alsace. Des efforts sont encore à faire pour améliorer le service rendu, personnaliser les attentes mais aussi tout simplement mieux faire connaître quelles sont les démarches administratives qui peuvent être faites. Le Guide "téléprocédures et familles" coréalisé avec l'UNAF est à mieux faire connaître ( il est téléchargeable sur le site de l'UDAF 67 [www.udaf67.com](http://www.udaf67.com) dans la rubrique actualités)*

*Plus que jamais, les familles, toutes générations cofondues doivent pouvoir être associées et consultées dans cette transformation du monde de la communication qui est en train de se produire*



# *ANNEXES*